

# Concertation **AIRES** **PROTÉGÉES** en territoire public continental

**WEBINAIRE**

**de lancement**

**16 juillet de 10h à midi**  
**Montréal**



Québec 



# ENGLISH SUBTITLES

The image shows a Zoom meeting interface with several steps highlighted by red boxes and numbers 1 through 6. A red arrow at the bottom right points towards the right side of the screen.

- 1**: Click the **More** button (three dots) in the top toolbar.
- 2**: Click **Language and speech** in the dropdown menu.
- 3**: Click **Show live captions** in the dropdown menu.
- 4**: Click the **Settings** icon (gear) in the bottom right corner of the meeting window.
- 5**: Click **Language settings** in the settings dropdown menu.
- 6**: In the **Language settings** panel, click the **Translate to** dropdown menu, select **English**, and ensure the **Translate to** toggle switch is turned on.

The **Language settings** panel on the right shows the following configuration:

- Spoken language in this meeting: French (Canada)
- Translate to: English (with a toggle switch turned on)



**Andr anne Paris**  
Directrice  
g n rale  
CRE Mont r gie



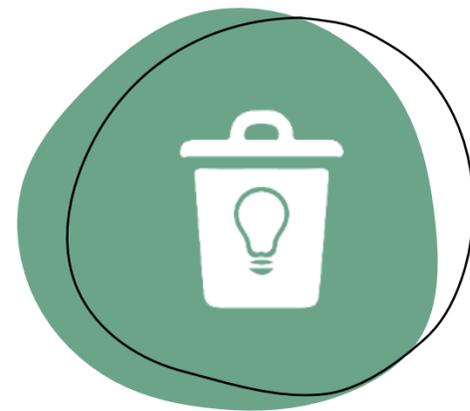
**Olivier Pfister**  
Charg  de r gions  
en mati re d'aires  
prot g es  
MELCCFP



**Katherine Monette**  
Coordonnatrice en  
milieux naturels et  
biodiversit   
CRE Mont r gie

# LE CRE MONTÉRÉGIE

Le CRE Montérégie est un organisme à but non lucratif fondé en 1989 et qui a pour mission d'agir en tant qu'expert pour rassembler et guider les acteurs territoriaux sur les enjeux environnementaux. Il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE  
ET GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES



CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES ET  
MOBILITÉ DURABLE



MILIEUX NATURELS  
ET BIODIVERSITÉ

# OBJECTIFS DU WEBINAIRE

- Présenter le contexte et le déroulement du processus de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public continental
- Présenter les notions d'aires protégées, de réseau écologique et de cibles gouvernementales
- Faire un survol du portrait de la Montérégie en lien avec les aires protégées actuelles et les propositions d'aires protégées
- Présenter le cadre de fonctionnement des concertations
- Offrir une période pour répondre à vos questions





# ORDRE DU JOUR

- Accueil et mise en contexte
- Information en lien avec les aires protégées et l'état du réseau d'aires protégées
- Le processus d'appel à projet et le rôle des ministères au processus
- Critères d'analyse et portrait des propositions soumises dans le cadre de l'appel à projet
- Processus de concertation régionale
- Communication
- Période de questions



**PRÉSENTATION  
D'OLIVIER PFISTER DU  
MELCCFP**



# Conserver 30 % du territoire d'ici 2030

## Appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional continental

Rencontre n°1 – Lancement de la concertation régionale

Région de la Montérégie

16 juillet 2025



# Les aires protégées et le portrait provincial et régional

Information en lien avec les aires protégées et l'état du réseau d'aires protégées

# Lignes directrices de l'UICN



Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées

Édité par Nigel Dudley



Application des catégories de gestion aux aires protégées : lignes directrices pour les aires marines



Développement des capacités pour une planète protégée

Lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les aires protégées No.19





# Qu'est-ce qu'une aire protégée ?



« Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, **afin d'assurer à long terme la conservation de la nature** ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés. »  
(UICN, 2008)



## Critères applicables aux aires protégées

- Le territoire est-il un **espace géographique** clairement défini?
- Le territoire est-il protégé à **long terme**?
- Les objectifs de conservation du territoire visent-ils la **conservation de la nature** et ont-ils **préséance** sur les autres objectifs ?
- Le régime d'activités permet-il **l'atteinte des objectifs** de conservation?
- Des mesures sont-elles prises pour s'assurer que le **régime d'activités est respecté**?

Si la réponse est non à l'une de ces questions, le territoire n'est pas une aire protégée!

# Catégories de gestion d'une aire protégée (UICN)



\* Utilisation durable selon la définition de la Convention sur la diversité biologique (CBD)

Information en lien avec les aires protégées et l'état du réseau d'aires protégées

# 15<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB)

## Cible 3 du Cadre mondial

« Faire en sorte que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones terrestres et des eaux intérieures, ainsi que des zones marines et côtières, en particulier les zones d'une grande importance pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient dûment conservées et gérées grâce :

- à la mise en place **d'aires protégées** (AP) écologiquement **représentatives**, bien **reliées** et équitablement **gérées**
- et à **d'autres mesures efficaces de conservation par zone** [...]. » (AMCE)





# Plan nature 2030



**Cible 3**

Conserver 30 % des milieux continentaux et 30 % des milieux marins et côtiers du Québec, en misant sur la gestion efficace, la représentativité et la connectivité écologique des sites conservés, tout en améliorant l'accès à la nature.

## Différents documents

Cadre mondial

Plan Nature du Québec

Plan d'action du Plan nature

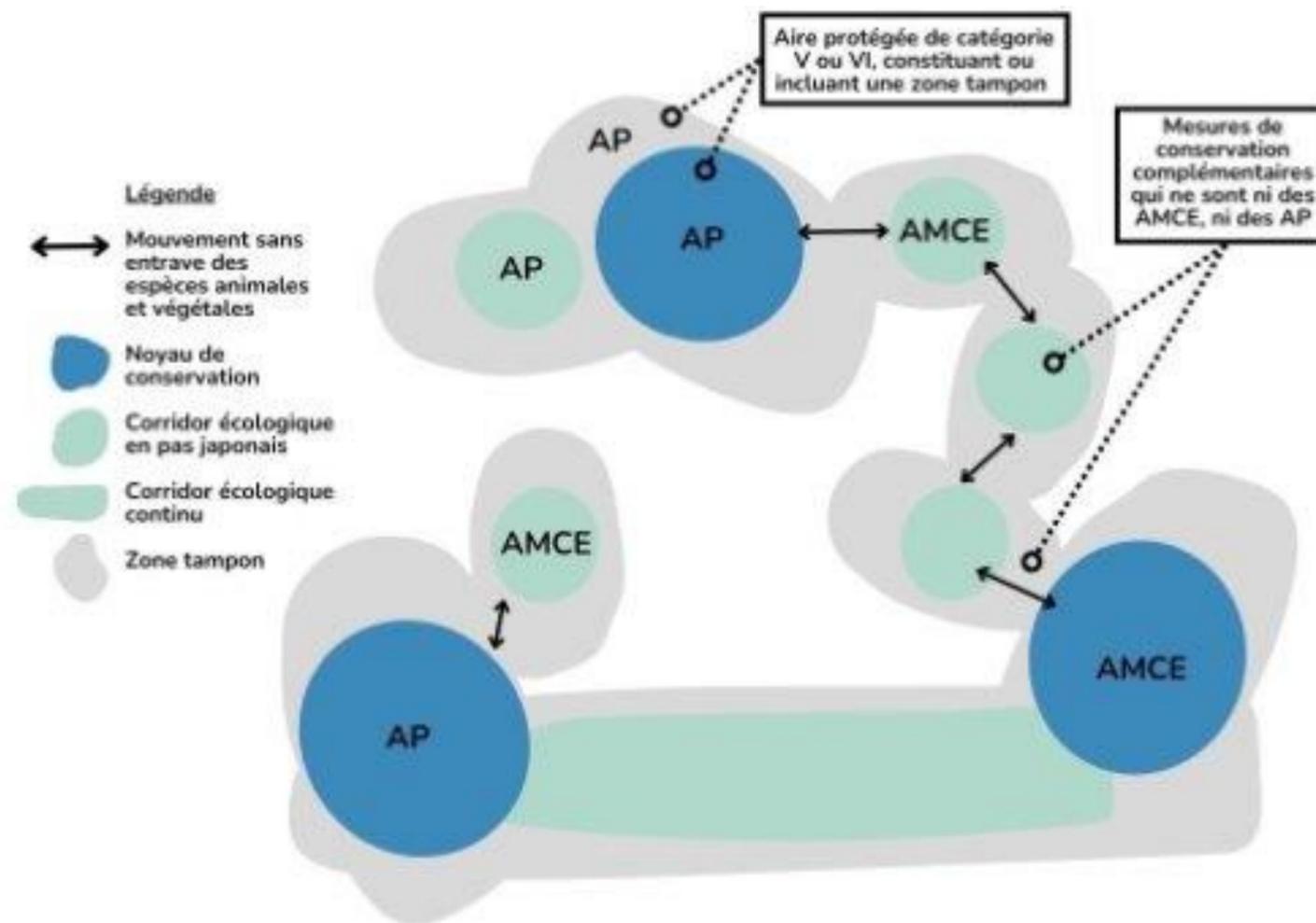
Plan de mise en œuvre de la cible 3



L'appel à projets d'aires protégées est une des grandes initiatives pour se diriger vers la cible de 30 %.

# Construire un réseau écologique de qualité

Utilisation d'une mosaïque d'outils dont des aires protégées de différentes catégories



# Où en sommes-nous?

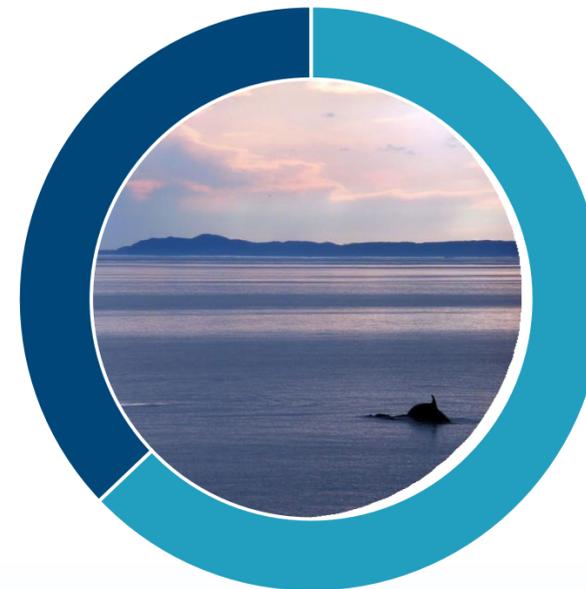
Mars  
2025



## MILIEU CONTINENTAL

Avec **255 992 km<sup>2</sup>**, la superficie d'aires protégées en milieu continental (terrestre et d'eau douce) couvre **16,93 %**

Avec les annonces d'intention : **17,72 %**



## MILIEU MARIN

Avec **19 150 km<sup>2</sup>**, la superficie d'aires protégées en milieu marin et côtier couvre **12,33 %**

Avec les annonces d'intention : **20,81 %**

■ : Chemin à parcourir pour atteindre les cibles de 30 %

# Où en sommes-nous?



Plus de 5 100 territoires!

## MILIEU CONTINENTAL

Avec **255 992 km<sup>2</sup>**, la superficie d'aires protégées en milieu continental (terrestre et d'eau douce) couvre **16,93 %**

➤ Manque à gagner en milieu continental : **185 722 km<sup>2</sup>**

Avec les annonces  
d'intention : **17,72 %**

## MILIEU MARIN

Avec **19 150 km<sup>2</sup>**, la superficie d'aires protégées en milieu marin et côtier couvre **12,33 %**

➤ Manque à gagner en milieu marin : **14 277 km<sup>2</sup>**

Avec les annonces  
d'intention : **20,81 %**

## SUPERFICIE TOTALE DU QUÉBEC

Avec **275 141 km<sup>2</sup>**, la superficie d'aires protégées en milieu continental et marin couvre **16,50 %**

Avec les annonces  
d'intention : **18,01 %**



# Où en sommes-nous en Montérégie?

| Aires protégées  | Nombre     | Superficie et %                        |
|--|------------|--|
| Habitat faunique –ACOA                                 | 46         | 279,16 km <sup>2</sup> (2,94%)         |
| Autres habitats fauniques                              | 20         | 14,94 km <sup>2</sup> (0,15%)          |
| Milieu naturel de conservation volontaire              | 105        | 37,97 km <sup>2</sup> (0,40%)          |
| Réserve naturelle reconnue                             | 55         | 32,10 km <sup>2</sup> (0,34%)          |
| Refuge d'oiseaux migrateurs                            | 4          | 20,44 km <sup>2</sup> (0,22%)          |
| Réserve nationale de faune                             | 3          | 17,23 km <sup>2</sup> (0,18%)          |
| Parc national  | 2          | 16,98 km <sup>2</sup> (0,18%)          |
| Réserve de biodiversité projetée                       | 1          | 4,87 km <sup>2</sup> (0,05%)           |
| Réserve écologique                                     | 5          | 2,60 km <sup>2</sup> (0,03%)           |
| Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable | 7          | 0,79 km <sup>2</sup> (<0,01%)          |
| <b>Total aires protégées</b>                           | <b>248</b> | <b>391,80 km<sup>2</sup> (4,12%)</b>   |
| <b>Autre mesure de conservation efficace</b>           | <b>3</b>   | <b>0,67 km<sup>2</sup> (&lt;0,01%)</b> |

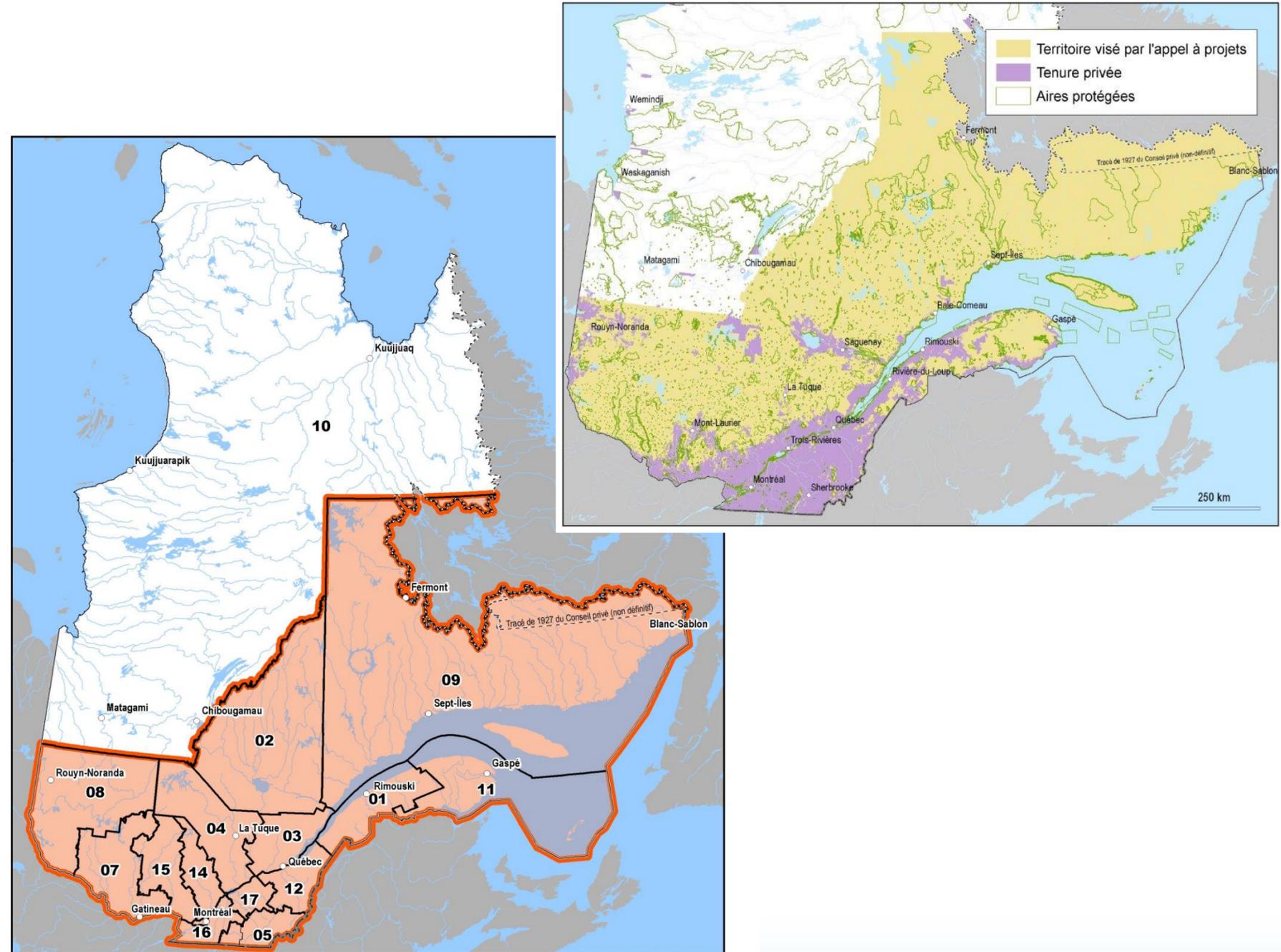


# Le processus d'appel à projet et le rôle des ministères dans le cadre du processus

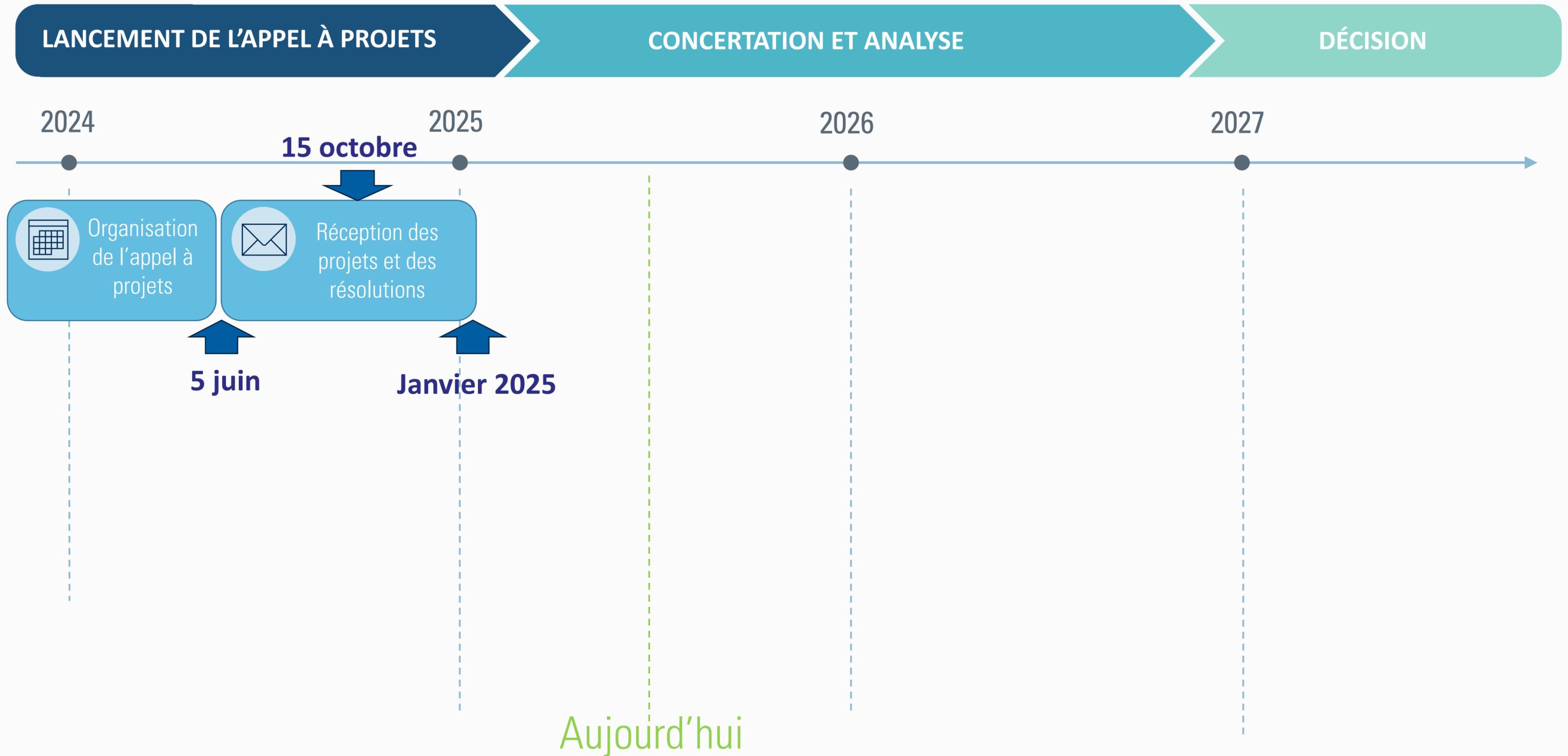
## Territoire visé

### Le territoire public méridional continental

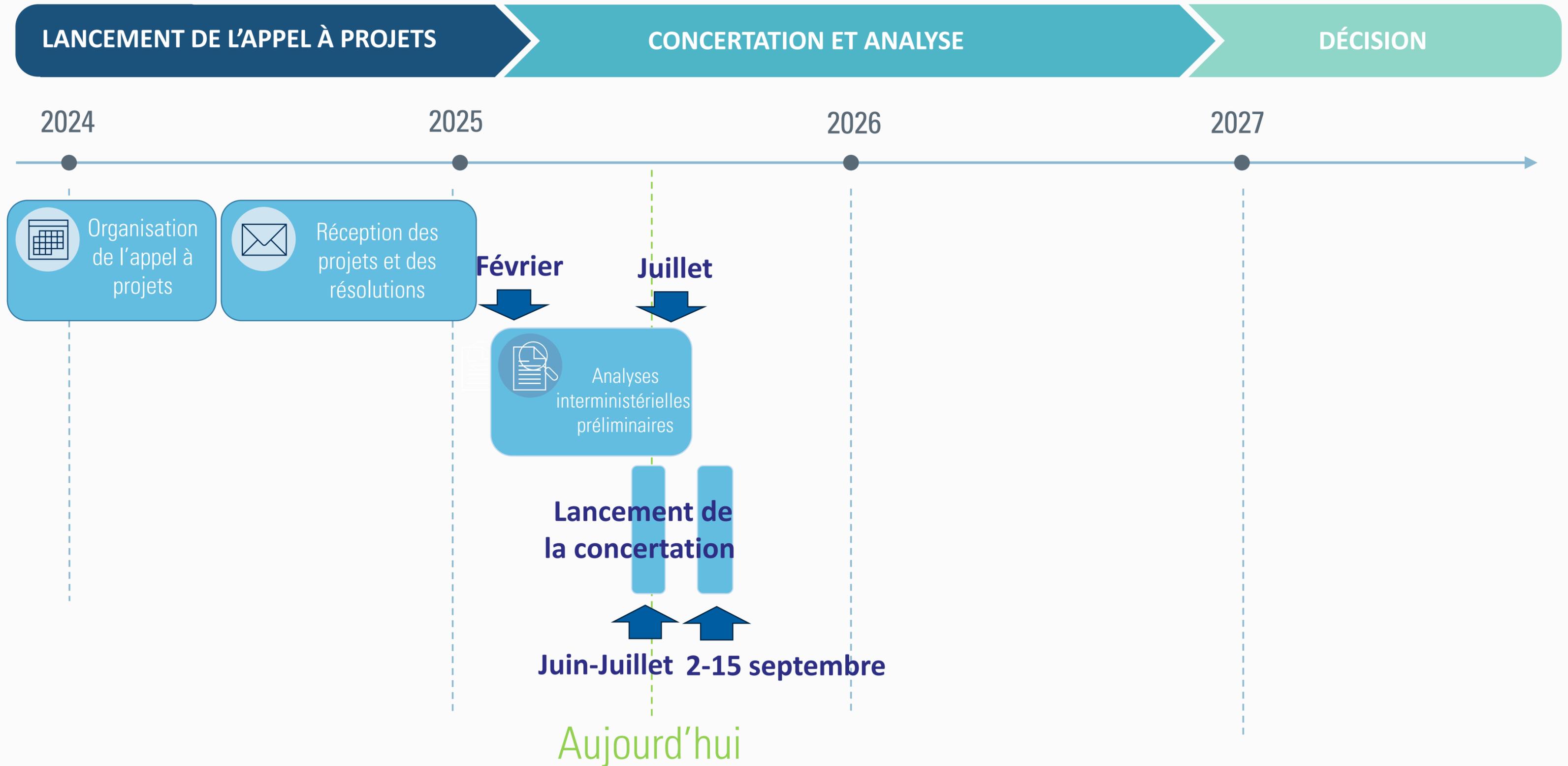
(La région du Nord-du-Québec fait l'objet de travaux de consolidation du réseau des aires protégées existant avec les partenaires régionaux et autochtones).



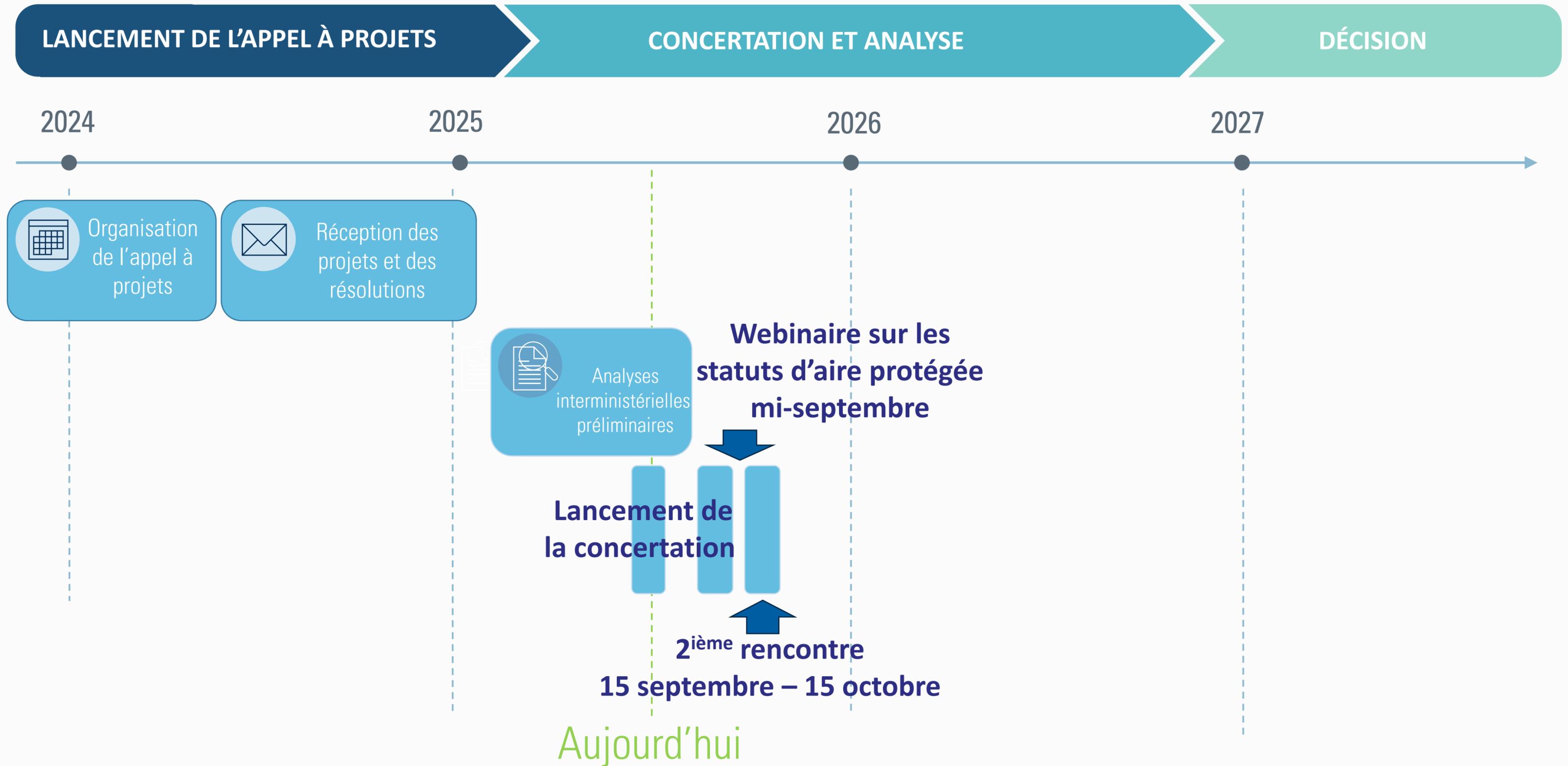
# ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS D'APPEL À PROJETS – milieu continental



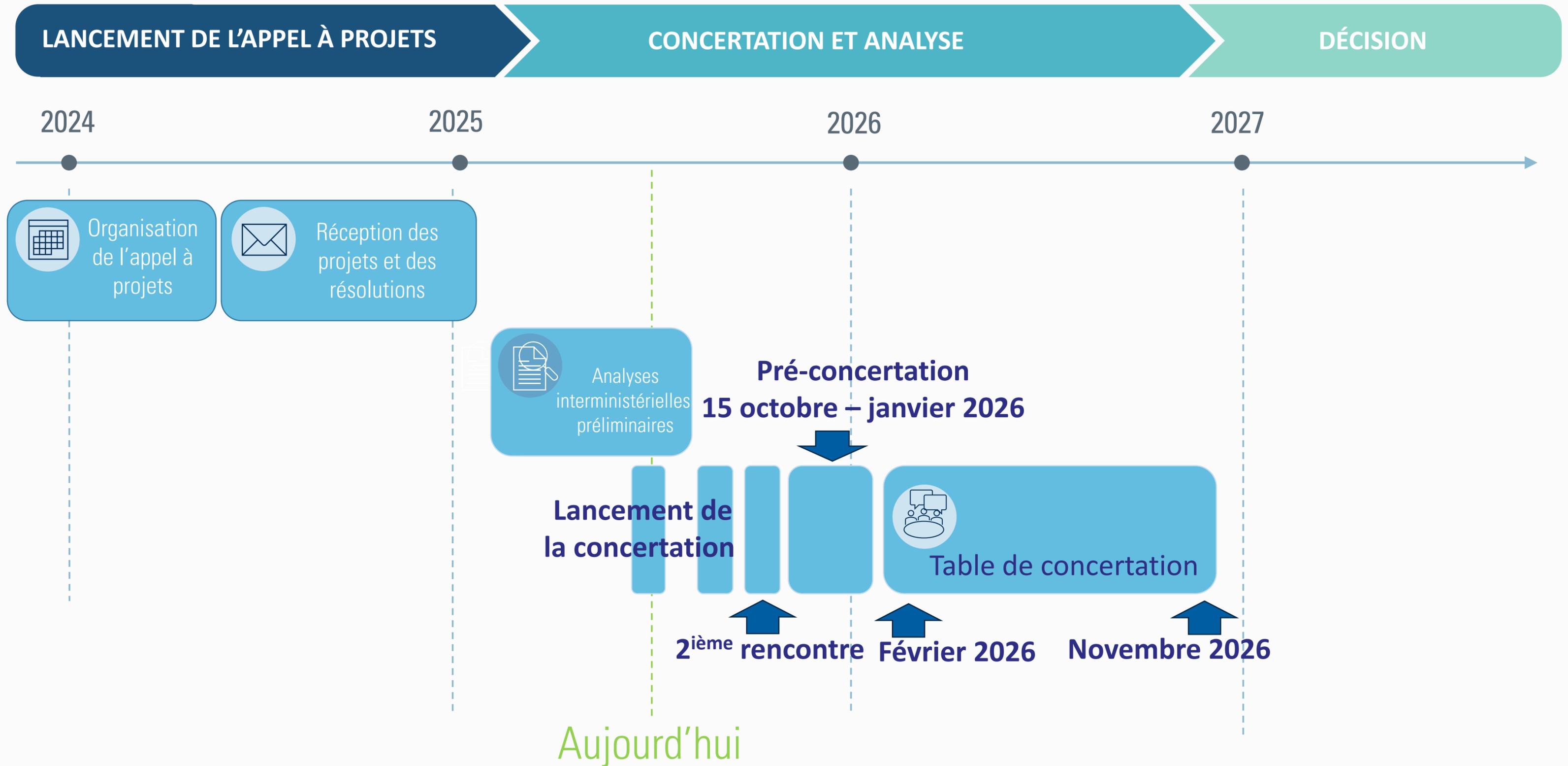
# ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS D'APPEL À PROJETS – milieu continental



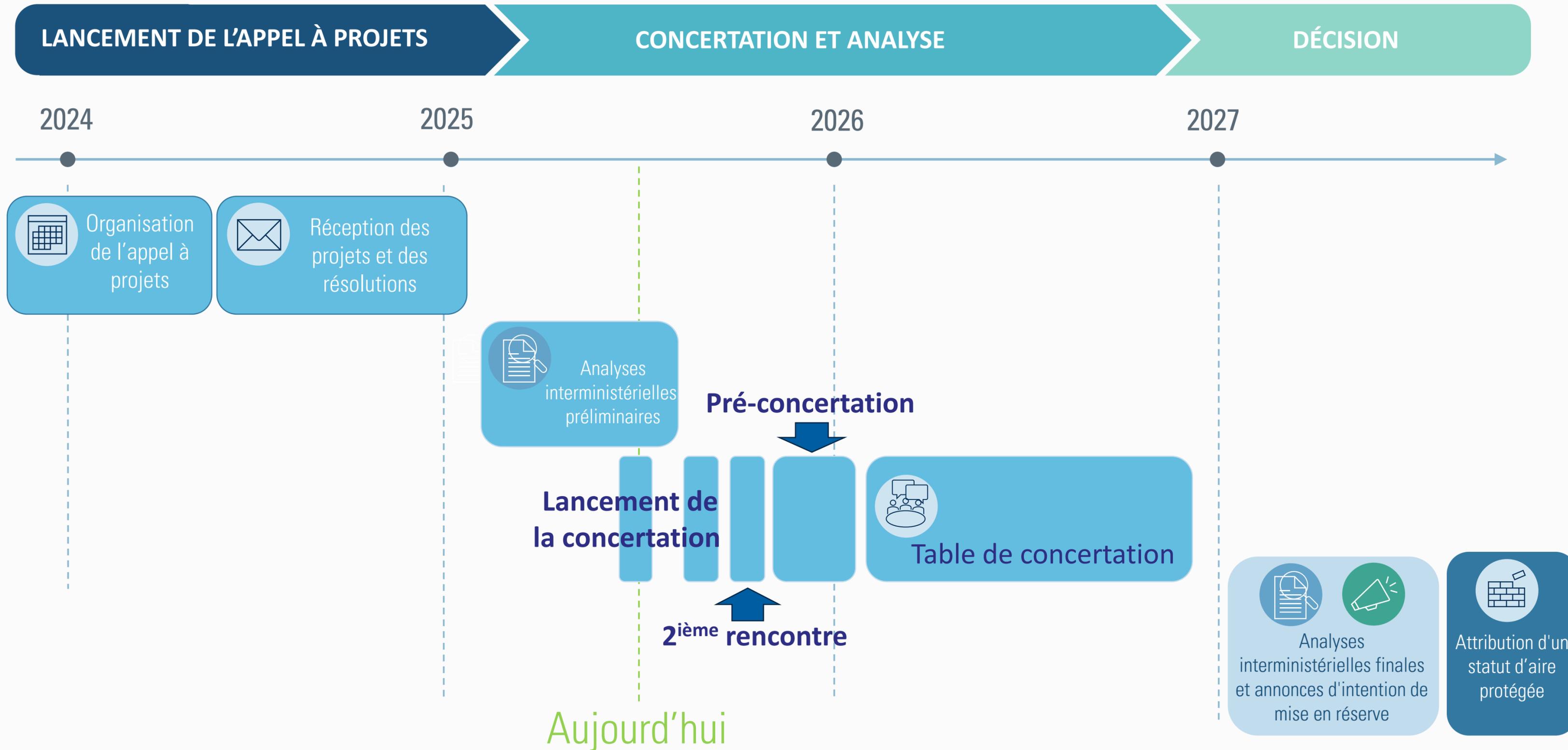
# ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS D'APPEL À PROJETS – milieu continental



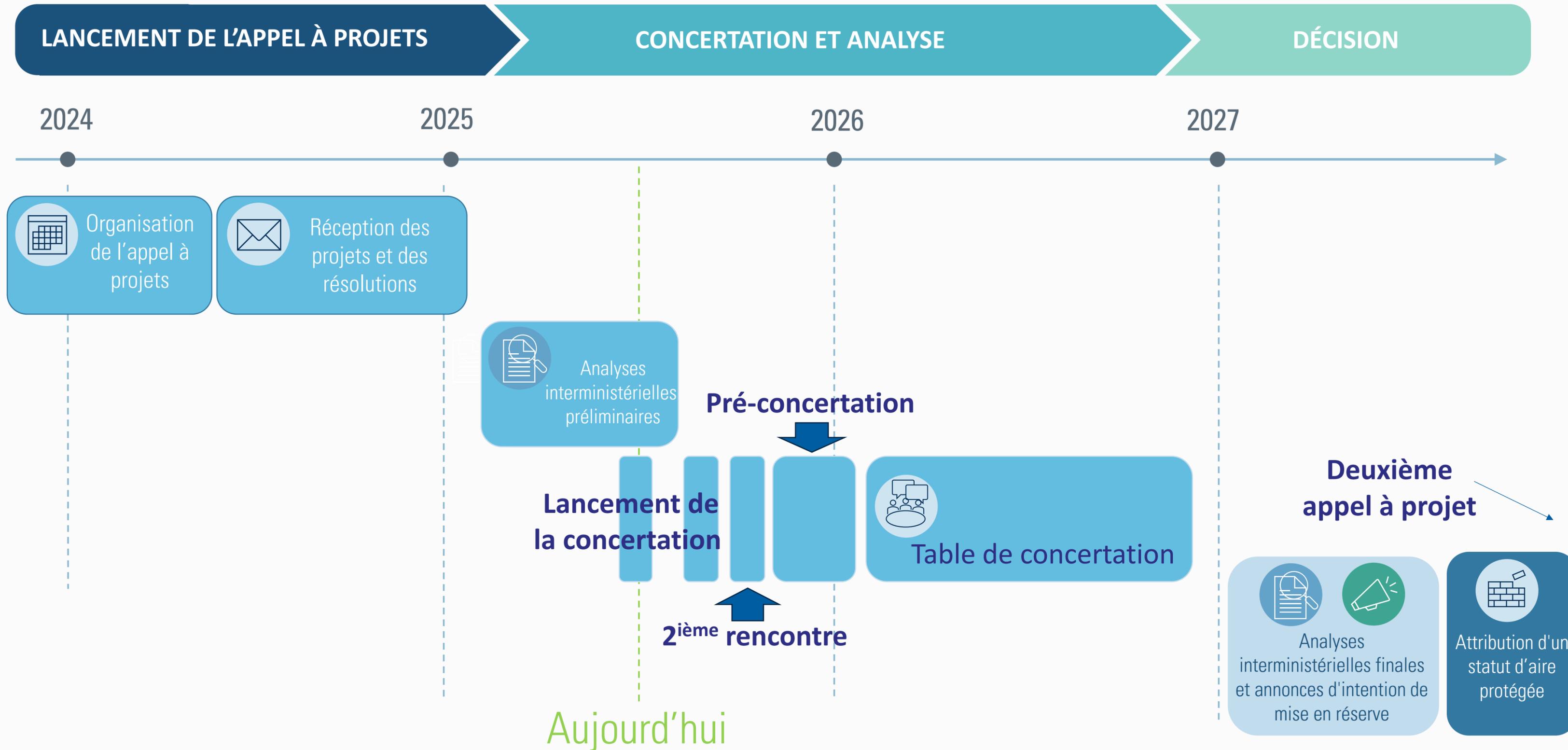
# ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS D'APPEL À PROJETS – milieu continental



# ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS D'APPEL À PROJETS – milieu continental



# ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS D'APPEL À PROJETS – milieu continental



## Options offertes aux Premières Nations

### APPEL À PROJETS GRAND PUBLIC AVEC TRAITEMENT PARTICULIER POUR LES AUTOCHTONES

### PROCESSUS LIÉ À L'ARTICLE 4.3 DE LA LCPN

2024-  
2025

INFORMATION et MOBILISATION

PÉRIODE DE DÉPÔT DU PROJET VIA LA PLATEFORME WEB – **Terminée**

ANALYSE INTERMINISTÉRIELLE PRÉLIMINAIRE – **En cours**

2024-  
2026

**En continu**

INFORMATION et MOBILISATION

DÉPÔT DU PROJET AU MELCCFP

Présentation des projets reçus à ce jour dans la région concernée, pour information

CONCERTATION RÉALISÉE PAR LE PROPOSEUR AUTOCHTONE

2025-  
2026

CONCERTATION RÉGIONALE

2026-  
2027

ANALYSE INTERMINISTÉRIELLE FINALE

ANNONCE D'INTENTION DE MISE EN RÉSERVE / DE PROTECTION

# Rôle du MELCCFP

## MELCCFP Chargés de région

|   |
|---|
| Collaborer à l'animation, en toute neutralité, des tables de concertation.  |
| Coordonner les travaux avec les autres MO et assurer la communication entre les membres des tables et les MO.   |
| Partager et faire valoir les connaissances de nature écologique et relative à la protection du territoire, pour prioriser, mieux délimiter et cibler le statut à recommander. |
| Collaborer à la rédaction de documents synthétisant l'information et favorisant la compréhension des projets, du contexte et facilitant les échanges.                         |
| Collaborer avec les CRE afin de faire émerger un consensus régional   |
| Faire part, le cas échéant, de propositions complémentaires d'aire protégée qui pourraient être déposées par le ministère,  |

## MELCCFP Conseillers en environnement

|  |
|--|
| Participer aux rencontres de concertation.   |
| Fournir, au besoin, des informations complémentaires.  |
| Conseiller les chargés de projet du MELCCFP et des CRE sur les enjeux régionaux rencontrés et les solutions à mettre de l'avant. |
|  |
|  |
|  |



## Rôle des autres ministères

### Ministère membre régulier

### Ministère membre *ad hoc*

|   |   |
|---|---|
| Participer aux tables de concertation.  | Si le besoin se présente et selon les disponibilités, participer à certaines rencontres.  |
| Répondre aux questions des membres des tables relatives aux analyses préliminaires effectuées.  | Lorsque non présent, répondre par <u>écrit</u> aux questions des membres des tables relatives aux analyses préliminaires effectuées.  |
| Répondre aux questions additionnelles des membres des tables relatives aux territoires ciblés, en lien avec leurs champs d'expertise. | Lorsque non présent, répondre par <u>écrit</u> aux questions additionnelles des membres des tables relatives aux territoires ciblés, en lien avec leurs champs d'expertise. |



# Critères d'analyse interministérielle

## Critères d'analyse préliminaire

### ÉCOLOGIQUES

- Représentativité (terrestre, aquatique)
- Connectivité (terrestre et aquatique)
- Intégrité (vieilles forêts, niveau de fractionnement, etc.)
- Habitats d'importance (habitats pour les espèces en situation précaire, habitats d'oiseaux, aquatiques, zones de migration, etc.)

## Critères d'analyse préliminaire

### **SOCIAUX et CULTURELS**

- Vestiges de présence historique (sites archéologiques, bâtiments patrimoniaux, etc.)
- Éléments d'importance culturelle autochtone ou allochtone (pratique d'activités traditionnelles, lieux ou éléments naturels d'importance culturelle, espèces d'importance culturelle, etc.)
- Récréotourisme et mise en valeur, actuels ou en développement (présence d'infrastructures, d'une organisation en charge, etc.)

# Critères d'analyse préliminaire

## ÉCONOMIQUES

- Forestier (possibilité forestière, planifications, investissements, etc.)
- Territoire (accès, intégrité, PATP/PRDTP, etc.)
- Minier (titres présents, potentiel, etc.)
- Énergie (usage actuel, développements potentiels, etc.)
- Agricole (intégrité du territoire agricole, acériculture, bleuetières, etc.)
- Transports (grandes infrastructures en place et développements potentiels, etc.)



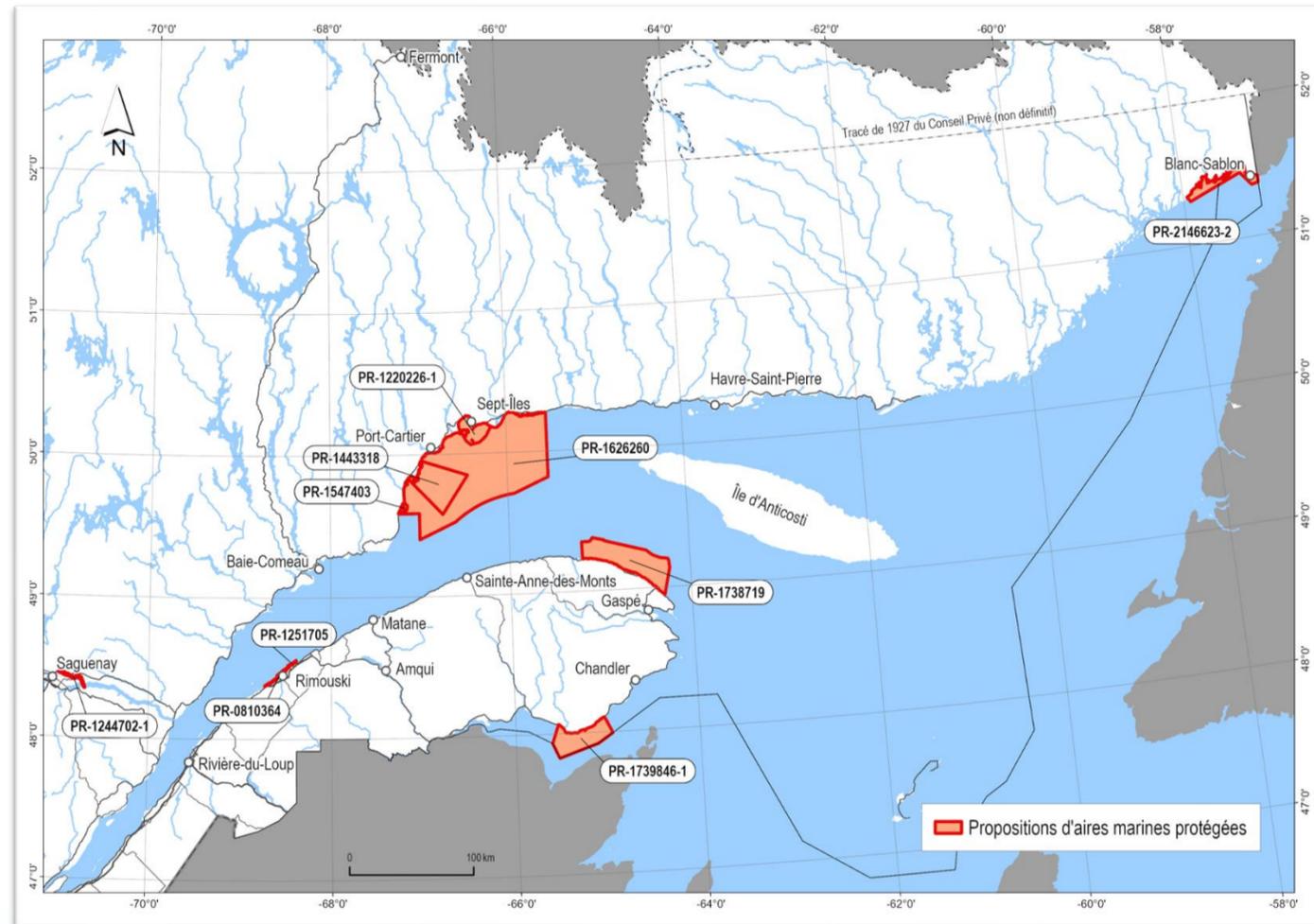
# Portrait des propositions soumises dans le cadre de l'appel à projet

# Propositions à l'échelle du Québec

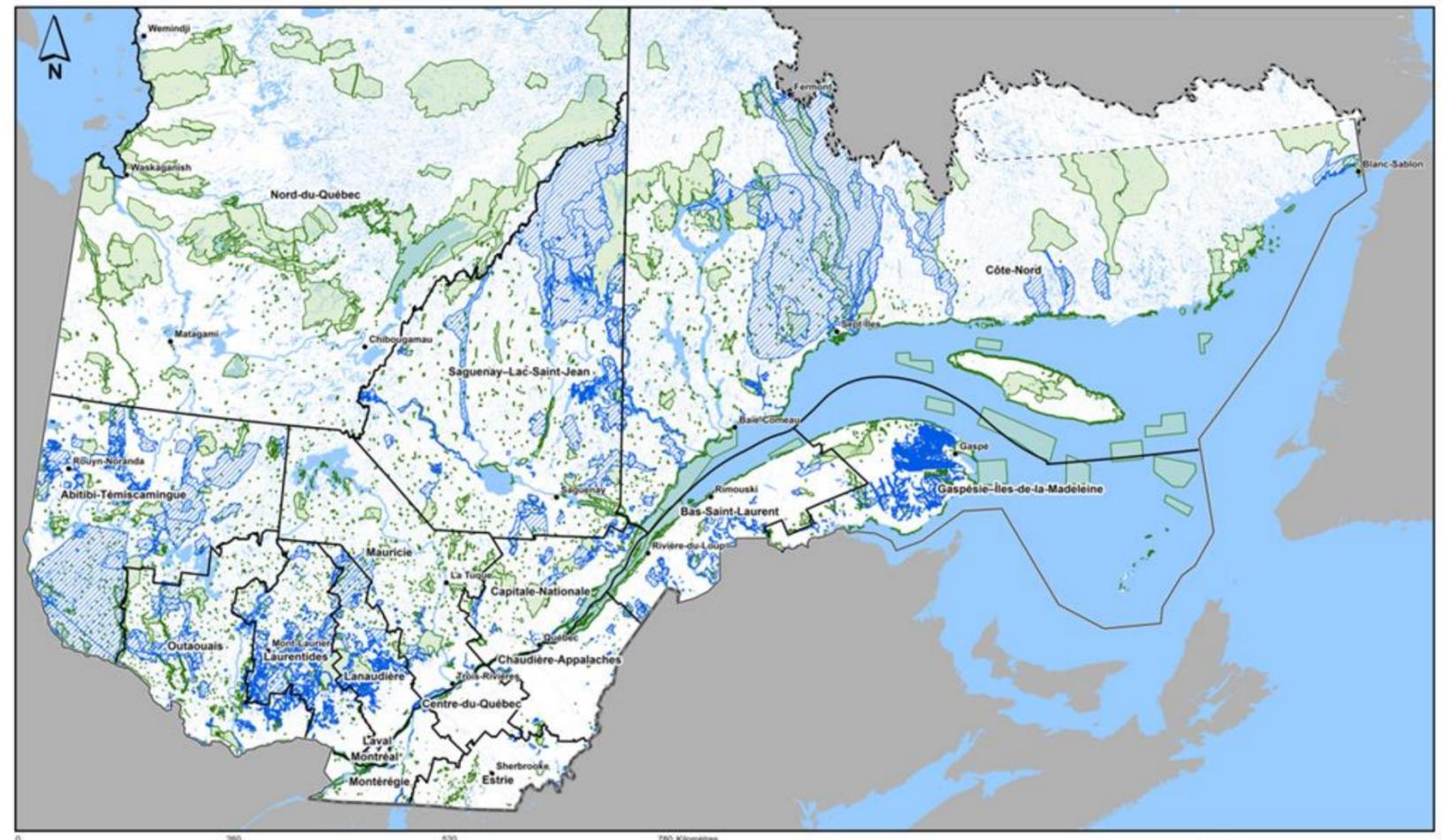
Nombre total de propositions reçues : 555

Nombre de propositions jugées complètes : 411

**Milieu marin** : 10 propositions en cours d'analyse  
+ 4 propositions du MELCCFP



**Milieu continental** : 402 propositions en cours d'analyse, dont  
35 propositions autochtones





Merci !  
Questions ?

The background features a light blue sky with stylized trees. On the left, a tree has bright yellow foliage, and at the bottom left, there are smaller green and yellow plants. On the right, a tree has yellow foliage at the top and red foliage at the bottom right.

# PROPOSITIONS EN MONTÉRÉGIE

# À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION

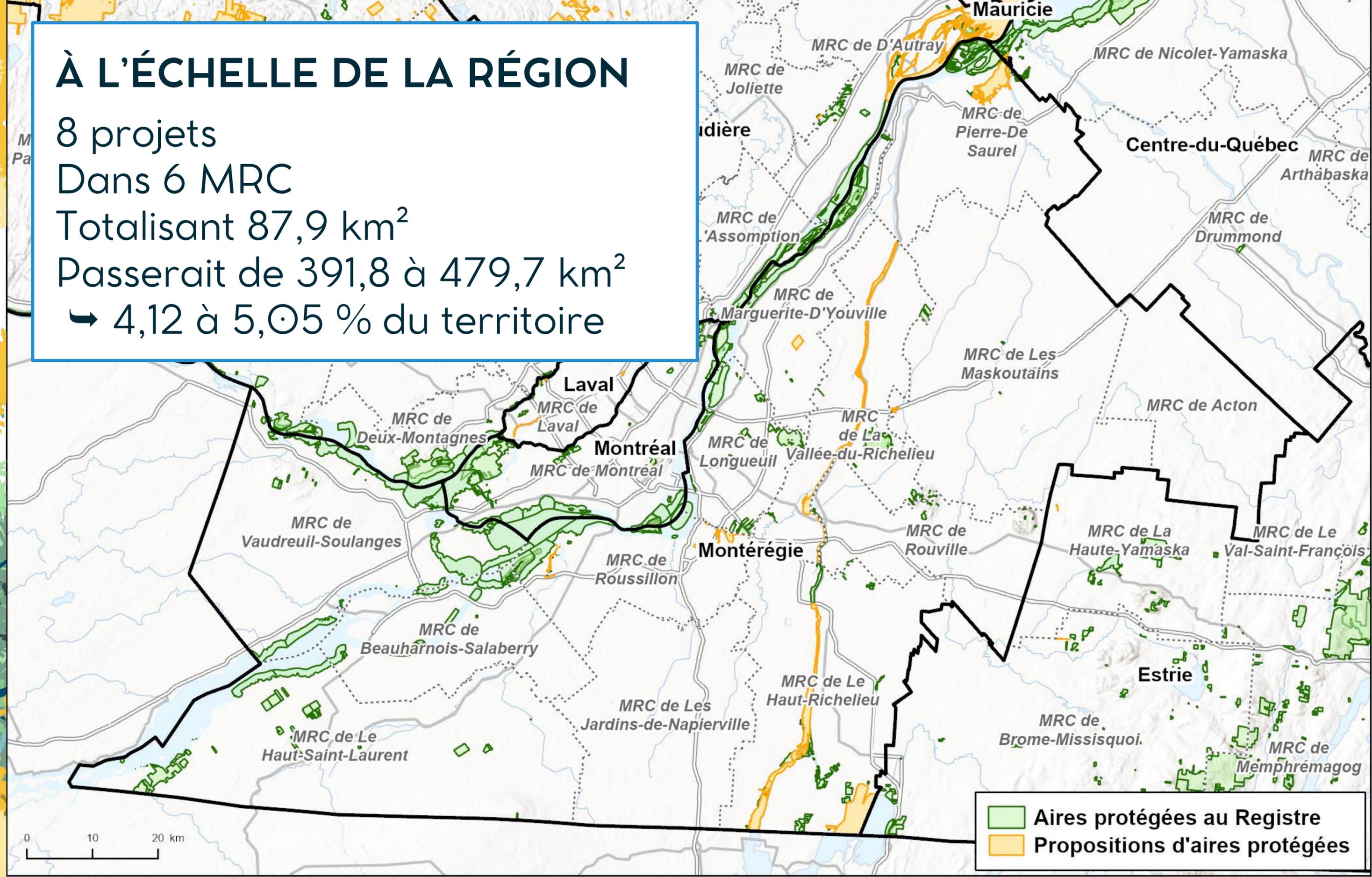
8 projets

Dans 6 MRC

Totalisant 87,9 km<sup>2</sup>

Passerait de 391,8 à 479,7 km<sup>2</sup>

→ 4,12 à 5,05 % du territoire



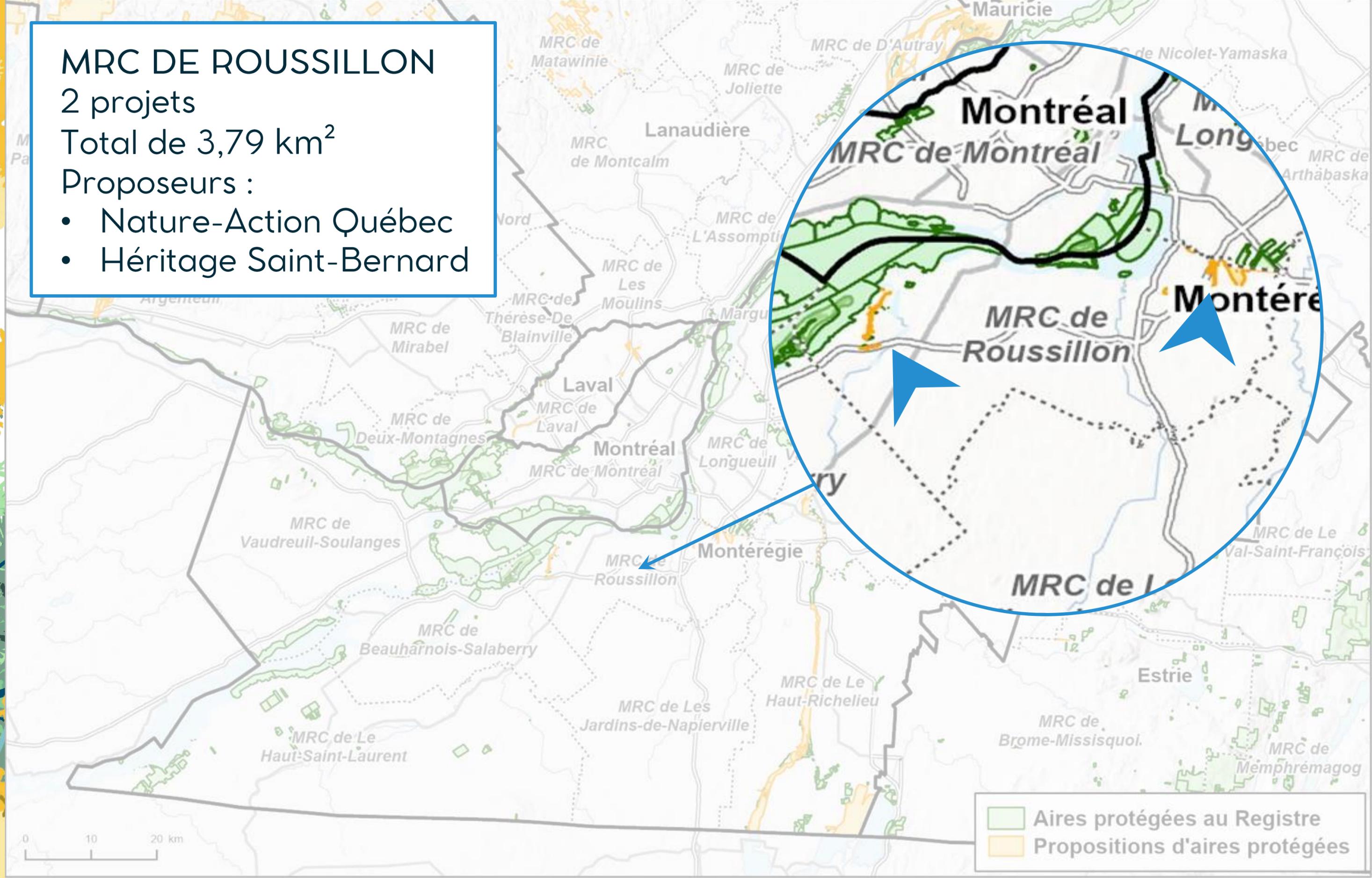
# MRC DE ROUSSILLON

2 projets

Total de 3,79 km<sup>2</sup>

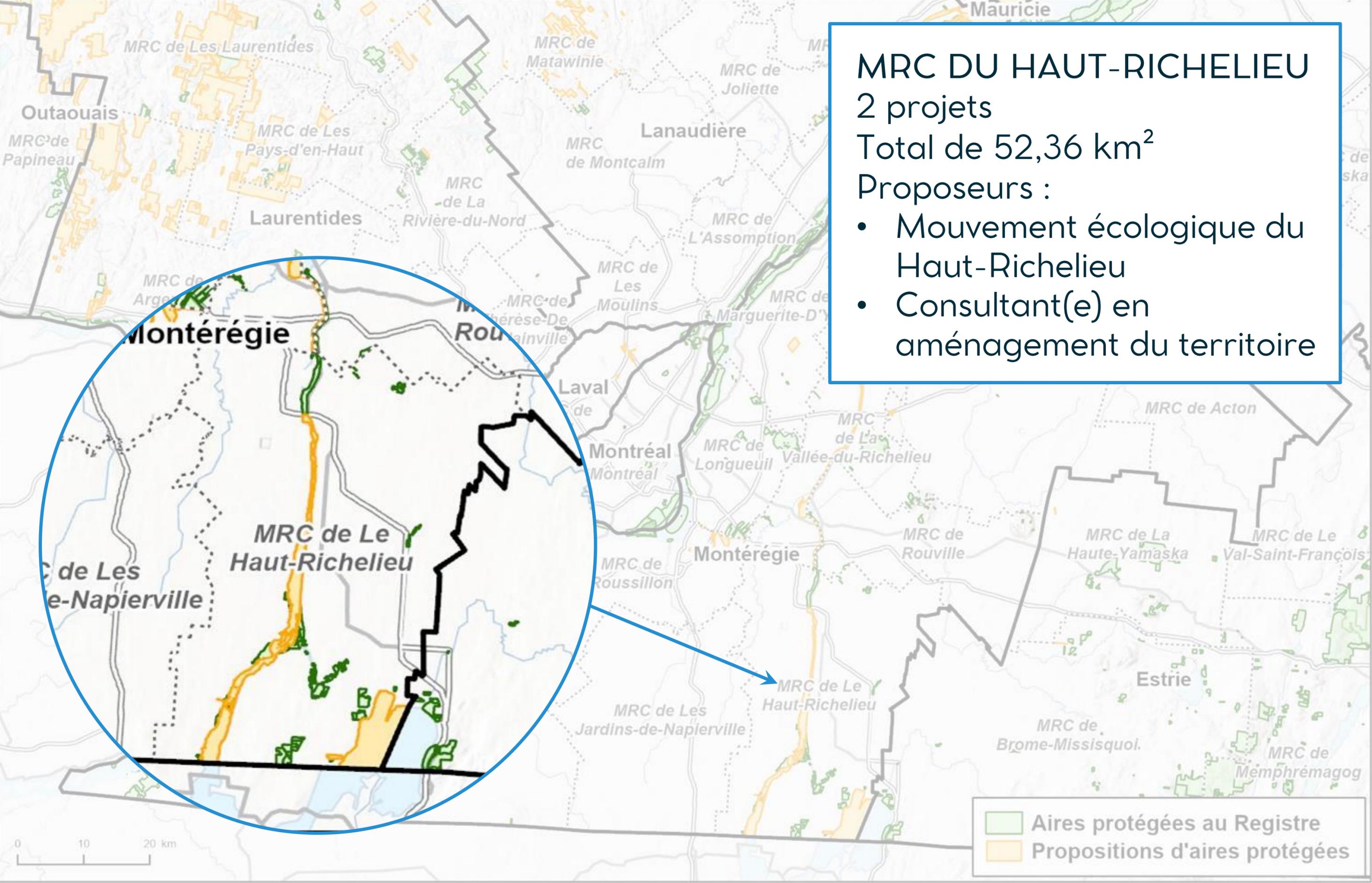
Proposeurs :

- Nature-Action Québec
- Héritage Saint-Bernard









**MRC DU HAUT-RICHELIEU**  
2 projets  
Total de 52,36 km<sup>2</sup>  
Proposeurs :

- Mouvement écologique du Haut-Richelieu
- Consultant(e) en aménagement du territoire

 Aires protégées au Registre  
 Propositions d'aires protégées



The background features a light blue sky with stylized trees. On the left, a tree has bright yellow foliage. On the right, a tree has yellow foliage at the top and red foliage at the bottom. In the bottom left corner, there are smaller green and yellow plants.

# LA CONCERTATION RÉGIONALE



# RÔLE DU CRE MONTÉRÉGIE

- Organiser et animer, en toute neutralité, les ateliers de concertation et, au besoin, des rencontres ciblées
- Rédiger et mettre à disposition des documents synthétisant l'information et favorisant la compréhension des projets et du contexte, tout en facilitant les échanges
- Mobiliser les acteurs locaux et régionaux et travailler à faire émerger un consensus régional prenant en considération les aspects écologiques, sociaux, culturels et économiques
- Noter les éléments qui ressortent des concertations
- Rédiger un rapport de recommandations validé par la table de concertation régionale

**ANIMATION** de la concertation

**PARTICIPATION** à la concertation

} Employés distincts du CRE  
par souci de transparence

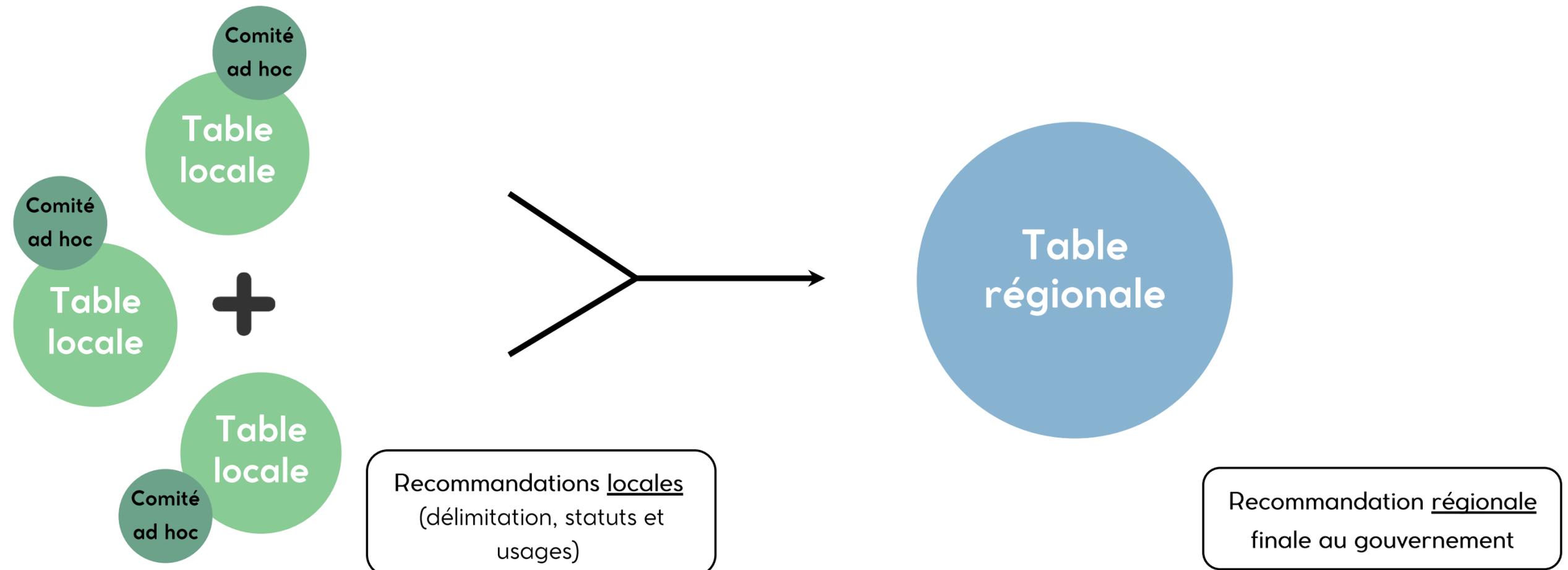
# STRUCTURE DE CONCERTATION

## TABLES LOCALES

- Travailler/bonifier la délimitation des propositions
- Émettre une recommandation sur le statut/régime d'activités proposé
- Émettre une recommandation à l'intention de la table régionale

## TABLE RÉGIONALE

- Valider les recommandations émises par les tables locales
- Émettre une recommandation régionale à l'intention du gouvernement
- Éclairer les décisions du gouvernement quant aux territoires à protéger



# CONSTITUTION DES TABLES

Sur invitation

Représentativité des différents secteurs

Équilibre des intérêts des membres

## TABLES LOCALES (à valider)

- MRC
- Communautés autochtones
- Acteurs ayant une vision locale/régionale
- Usagers ou groupes avec des intérêts directs en lien avec les territoires
- Proposeurs de projets
- Etc.

## TABLE RÉGIONALE (à valider)

- MRC
- Communautés autochtones
- Représentants des tables locales
- Organisations avec mandat régional
- Organisations directement impliquées sur plusieurs des territoires ciblés
- Etc.



# CONSTITUTION DES TABLES

5 tables locales (à valider)



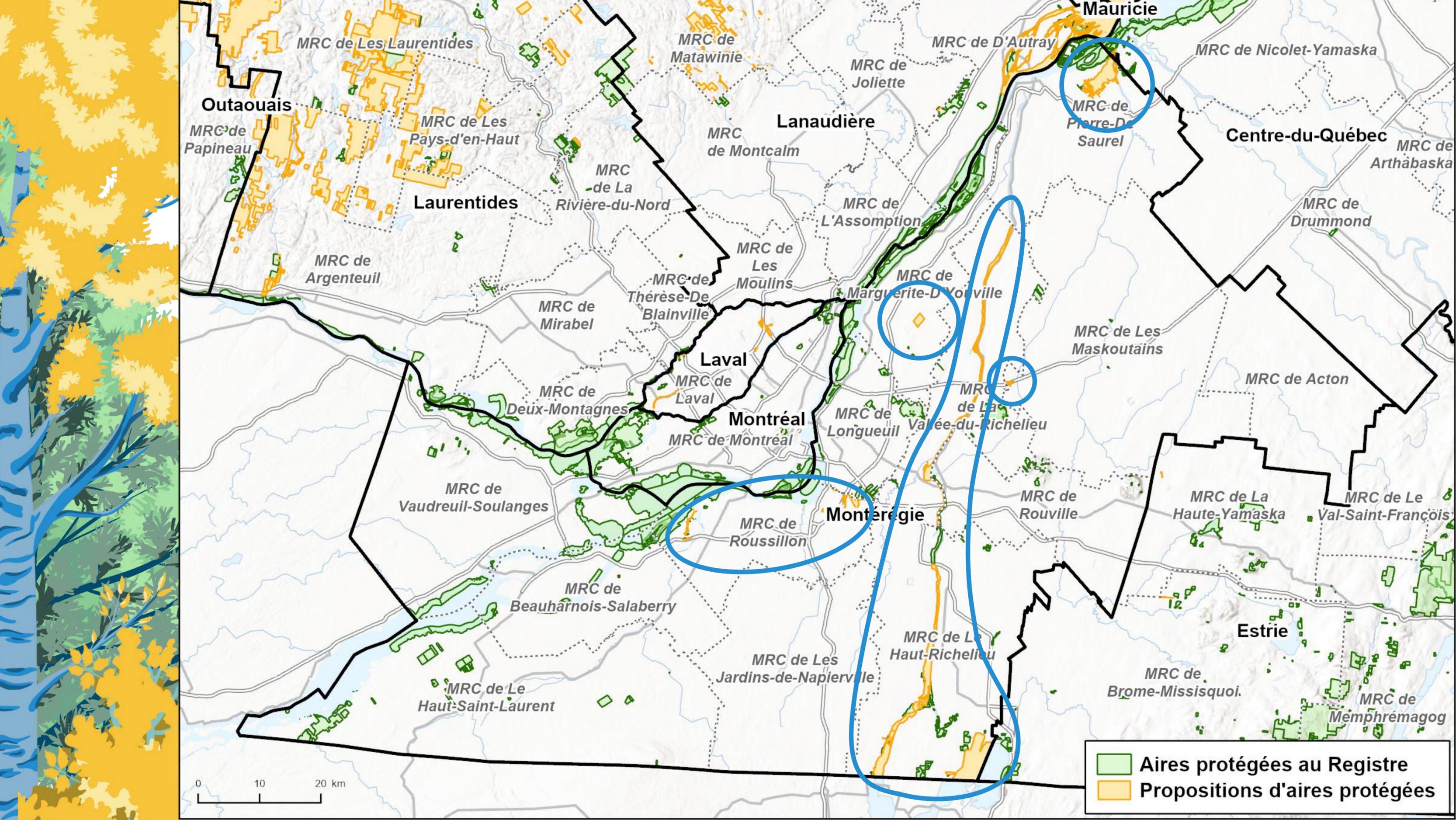
MRC de  
Roussillon

MRC de  
Marguerite-  
D'Youville

MRC de  
Pierre-De  
Saurel

MRC des  
Maskoutains

MRC de  
Vallée-du-  
Richelieu et  
Haut-Richelieu



 Aires protégées au Registre  
 Propositions d'aires protégées



# RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

La recommandation finale validée par la table régionale inclura :

1. Catégorisation des projets selon le consensus
  - Proposition consensuelle
  - Proposition ralliant une majorité des parties prenantes sans faire consensus
  - Proposition non consensuelle
2. Scénario recommandé à l'échelle régionale  
Recommandation détaillée en lien avec les territoires que le gouvernement devrait cibler pour désignation à des fins d'aires protégées

La **CONCERTATION** est une approche qui implique le dialogue, les échanges d'idées et la recherche de consensus dans le but de développer un projet commun.

Le **CONSENSUS** est un accord informel exprimé par une forte majorité des personnes participantes, sans opposition ferme, et obtenu sans recours à un vote formel.

# ÉCHÉANCIER

## 1. Préparation Juin à août 2025

- Rencontres individuelles avec les MRC et les proposeurs de projets
- Finalisation de la stratégie régionale de concertation
- Liste des invités pour les tables de concertation

## 2. Information Juillet à octobre 2025

- Webinaire régional pour lancer la concertation
- Webinaire sur les statuts et types d'aires protégées (septembre)
- Rencontres d'information pour présentation des projets par les proposeurs et analyses interministérielles préliminaires (septembre-octobre)

## 3. Analyse intra-organisationnelle Sept. à déc. 2025

- Période pour recevoir les commentaires des acteurs en lien avec les projets

## 4. Concertation Septembre 2025 à novembre 2026

- Rencontres de concertation en personne pour les tables locales (échelle des MRC)
- Formation de comités selon les besoins
- Validation des recommandations finales lors d'une concertation régionale

## 5. Recommandations Décembre 2026

- Recommandations finales

# COMMUNICATION

- Mise en ligne des suivis généraux sur le site du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Présentation du suivi des étapes du processus sur le site web du CRE Montérégie
- Mise à disposition d'un dossier partagé aux membres des tables de concertation

# PROCHAINES ÉTAPES

- Webinaire du MELCCFP sur les statuts d'aires protégées (septembre)
- Rencontres des proposeurs de projets (juillet à septembre)
- Finalisation de la stratégie régionale de concertation (août)
- Premières rencontres des tables locales (automne 2025)

# MERCI !

## QUESTIONS ?

Ce projet est financé par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional

Québec 